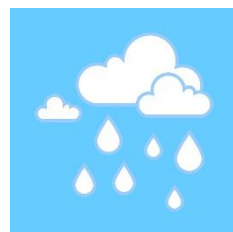


SITUATION HYDROLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

RÉSUMÉ & FAITS MARQUANTS

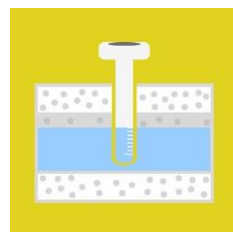
Ce mois de juin a été chaud et très orageux, avec de fortes quantités de pluies tombées par endroit. Les cumuls mensuels de précipitations sont proches de la normale à déficitaires sur le Poitou, et excédentaires ailleurs, notamment sur les Pyrénées-Atlantiques. Malgré une légère amélioration, les niveaux des nappes souterraines restent encore majoritairement inférieurs aux moyennes, avec des disparités selon les secteurs. Les débits des cours d'eau sont généralement faibles pour la période, excepté sur le bassin de l'Adour, plus arrosé, où les débits sont élevés. Les mesures de restriction en vigueur pour les différents usages de l'eau ont globalement été renforcées ce mois-ci.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES



Mois chaud et orageux, avec de fortes pluies localement. Cumuls mensuels de 40 mm au nord à 200 mm au sud, globalement supérieurs aux normales avec des disparités selon les secteurs.

NAPPES SOUTERRAINES



51% des piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne. 7^e rang des situations les moins favorables de ces 20 dernières années.

DÉBITS DES COURS D'EAU



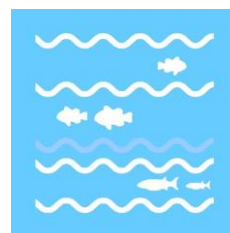
67% des stations présentent un débit inférieur à leur moyenne, avec des déficits souvent marqués, sauf sur le bassin de l'Adour où les débits sont élevés.

BARRAGES-RÉSERVOIRS



Taux de remplissage global de 92% fin juin, légèrement inférieur à la moyenne.

ÉCOULEMENT DES PETITS COURS D'EAU



69% des stations de la région avec un écoulement visible acceptable mais 24% avec un écoulement faible et 7% sans écoulement, notamment au nord du territoire.

RESTRICTIONS D'USAGES DE L'EAU



Les mesures de restriction se sont globalement intensifiées ce mois-ci : davantage de zones de gestion ou de départements sont désormais concernés par des mesures généralement plus restrictives.

JUIN 2023



Bulletin n°3

Ce bulletin est réalisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine.



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Bilans annuels quantitatifs des ressources en eau de Nouvelle-Aquitaine

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/category/publications/bilans-de-letiage/>

Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

ÉTAT DE LA RESSOURCE

JUIN 2023 – SYNTHÈSE PAR BASSIN DE NOUVELLE-AQUITAINE

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

EPTB Sèvre Niortaise & Marais Poitevin : <https://www.sevre-niortaise.fr/>



Précipitations plutôt conformes aux normales.



2 piézomètres avec un niveau modérément haut, 1 haut, 2 proches de la moyenne et 1 modérément bas. Evolution : 5 en baisse, 1 stable.



1 station avec un faible débit (déficit de 40 à 70%).

1/1

CHARENTE & SEUDRE

EPTB Charente : <http://www.eptb-charente.fr/>



Précipitations plutôt supérieures aux normales, notamment sur le sud du bassin.



7 piézomètres avec un niveau proche de leur moyenne ; 6 modérément bas et 1 bas. Evolution : 14 en baisse.



4 stations avec un faible débit (-40 à -70%), 2 modérément faible (-10 à -40%), 1 très faible (déficit de plus de 70%) et 1 proche de la moyenne.

4/8

FLEUVES CÔTIERS



Précipitations supérieures aux normales (≈ +30 à 40%).



3 piézomètres avec un niveau proche de leur moyenne ; 2 bas et 1 modérément bas ; 1 haut et 1 modérément haut. Evolution : 8 en baisse.



1 station avec un faible débit (déficit de 40 à 70%).

1/1

THOUET ET SÈVRE NANTAISE

EPTB Sèvre Nantaise : <https://sevre-nantaise.com/>



Précipitations plutôt conformes aux normales.



1 piézomètre avec un niveau proche de la moyenne et 1 très haut. Evolution : 2 en baisse.



1 avec un faible débit (déficit de 40 à 70%) et 1 avec un très faible débit (déficit de plus de 70%).

1/2

VIENNE

EPTB Vienne : <http://eptb-vienne.fr/>



Précipitations plutôt conformes aux normales dans l'ensemble ; excédentaires sur un large secteur amont et déficitaires sur la partie aval.



13 piézomètres avec un niveau modérément bas, 2 très bas et 4 bas ; 3 proches ; 5 modérément haut. Evolution : 22 en baisse et 5 en hausse.

13/27



6 stations avec un faible débit (-40 à -70%) et 3 modérément faible (-10 à -40%).

6/9

DORDOGNE

EPTB Dordogne : <https://www.eptb-dordogne.fr/>



Précipitations supérieures aux normales, avec un excédent plus marqué sur le secteur amont.



4 piézomètres avec un niveau bas, 4 modérément bas et 4 très bas ; 4 proches de la moyenne ; 1 modérément haut. Evolution : 16 en baisse, 1 en hausse

4/17



4 stations avec un faible débit (-40 à -70%), 3 modérément faible (-10 à -40%) et 1 proche de la moyenne.

3/8

GARONNE

EPTB Garonne : <https://www.smeag.fr/>



Précipitations plutôt (légèrement) supérieures aux normales.



5 piézomètres avec un niveau proche de leur moyenne ; 8 inférieurs à leur moyenne (3 modérément bas, 3 bas et 2 très bas) ; 1 modérément haut ; 2 indéterminés. Evolution : 8 en baisse, 5 en hausse, 1 stable et 2 indéterminés.

5/16



4 stations proches de la moyenne ; 2 avec un débit très faible (déficit de plus de 70%), 1 faible (déficit de 40 à 70%) ; 1 modérément élevé (+10 à +40%) et 1 élevé (+40 à +70%).

4/9

ADOUR

EPTB Adour : <https://www.institution-adour.fr/>



Précipitations nettement supérieures aux normales, surtout sur les reliefs au sud du bassin (+60%).



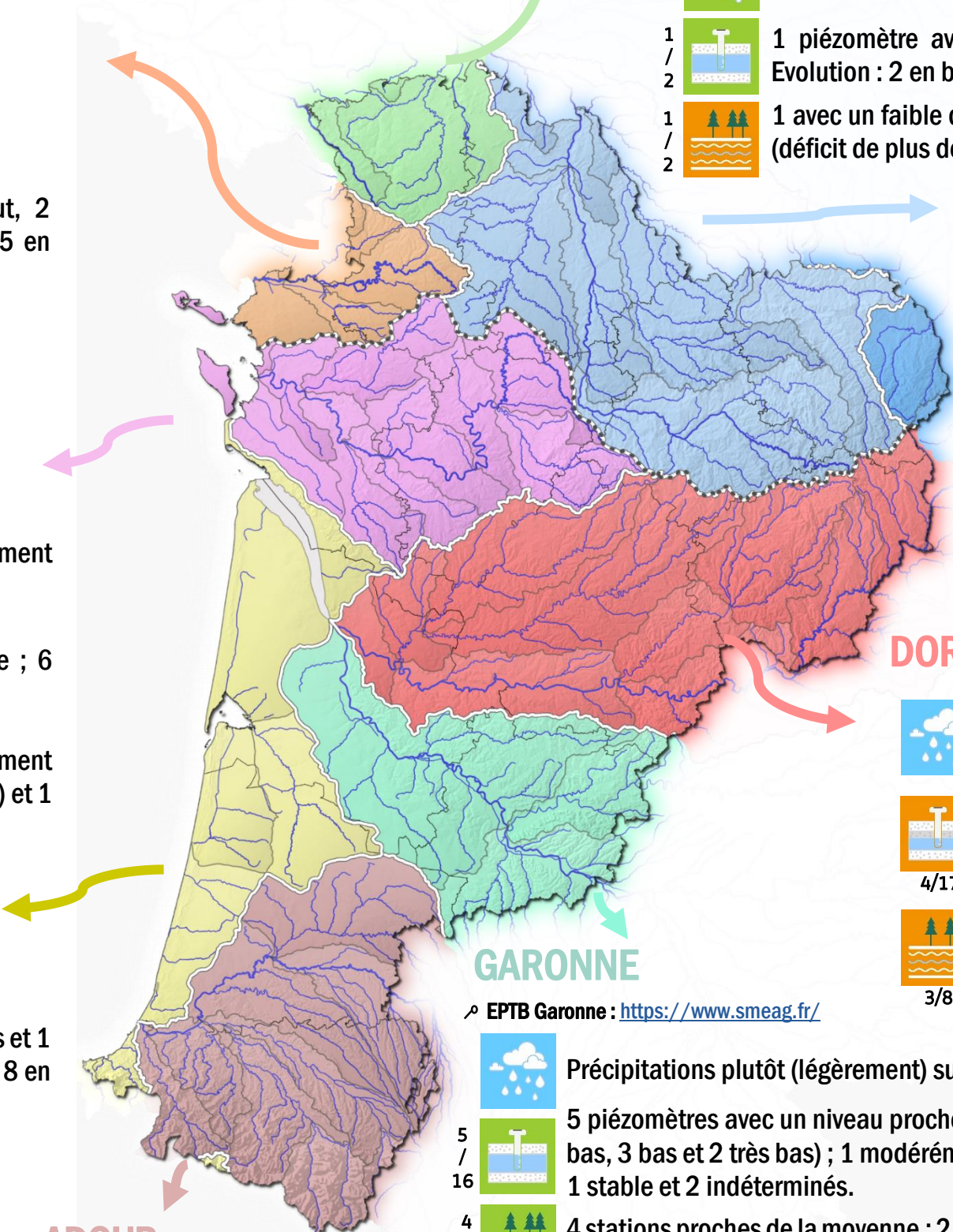
6 piézomètres avec un niveau proche de leur moyenne ; 6 modérément bas ; 8 supérieurs à leur moyenne (4 modérément haut, 3 haut, 1 très haut) ; 5 indéterminés. Evolution : 11 en hausse, 9 en baisse, 5 indéterminés.

6/25



3 stations avec un débit élevé (+40 à +70%), 2 modérément élevé (+10 à +40%), 1 très élevé (+ de 70%) et 1 proche de la moyenne.

3/7



Légende - Pictogrammes		Légende - Couleurs	
	Précipitations		Très supérieur à la moyenne / excédent important
	Niveaux des nappes		Supérieur à la moyenne / excédent
	Débits des cours d'eau		Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
			Conforme à la moyenne
			Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
			Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
			Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

X: nombre de stations de la couleur indiquée

Y: nombre total de stations considérées sur le bassin

ÉTAT DE LA RESSOURCE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Sources : Météo France et Infoclimat.

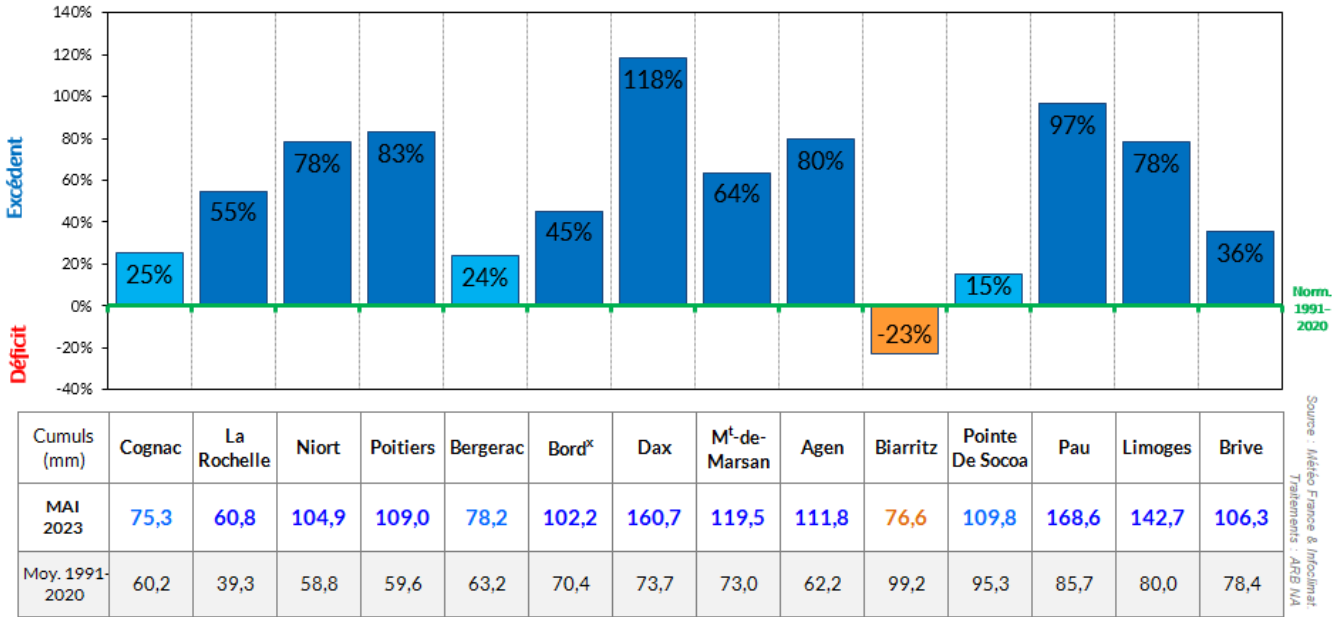
PLUVIOMÉTRIE

Ce mois de juin a été chaud et très orageux, avec de fortes quantités de pluies tombées par endroit. Les cumuls mensuels varient de 40 mm au nord à 200 mm au sud de la région. Ils sont proches de la normale à déficitaires sur le Poitou, et excédentaires ailleurs, notamment en Charente-Maritime et sur les Pyrénées-Atlantiques où l'excédent dépasse 60%.

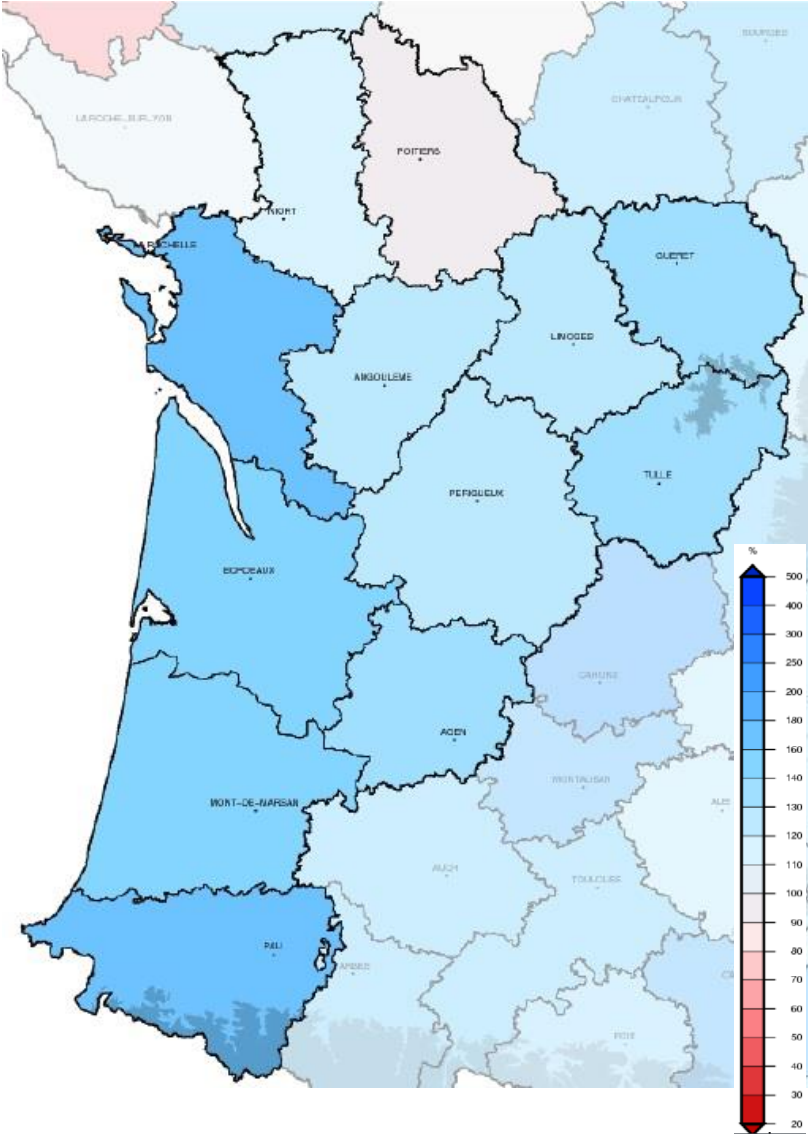
Rapport à la normale

Références climatiques, les « normales » servent à représenter le climat d'une période donnée. Elles sont calculées sur 30 ans et mises à jour toutes les décennies. Le rapport à la normale des précipitations (exprimé en %) caractérise la différence entre les cumuls de pluies reçues ce mois-ci et les cumuls reçus « normalement » (en moyenne) pour le mois considéré.

Rapport à la normale des cumuls mensuels de précipitations
aux principales stations de Nouvelle-Aquitaine - Juin 2023



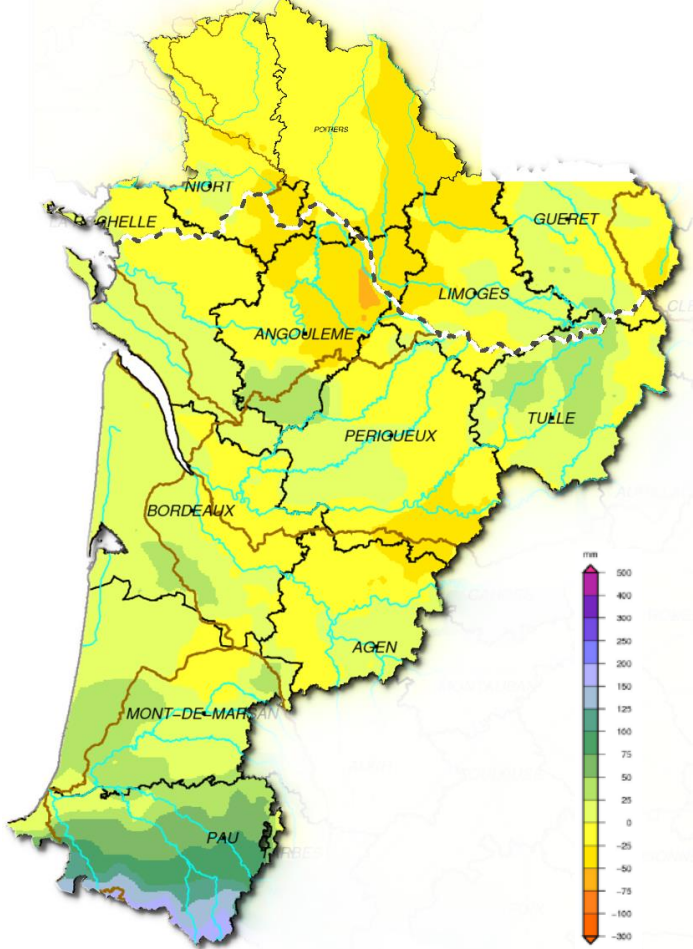
RAPPORT À LA NORMALE 1991/2020 DES CUMULS MENSUELS DE PRÉCIPITATIONS AGRÉGÉES JUIN 2023



PRÉCIPITATIONS EFFICACES – BILAN HYDRIQUE POTENTIEL

Le bilan hydrique est contrasté : parfois négatif, de 0 à -50 mm le plus souvent au Nord ainsi que sur le Périgord Noir ; parfois légèrement positif, sur une large frange littorale Sud notamment ; et parfois plus élevé, de 75 à 200 mm sur les Pyrénées-Atlantiques et la Corrèze notamment.

CUMULS DES PLUIES EFFICACES
JUIN 2023



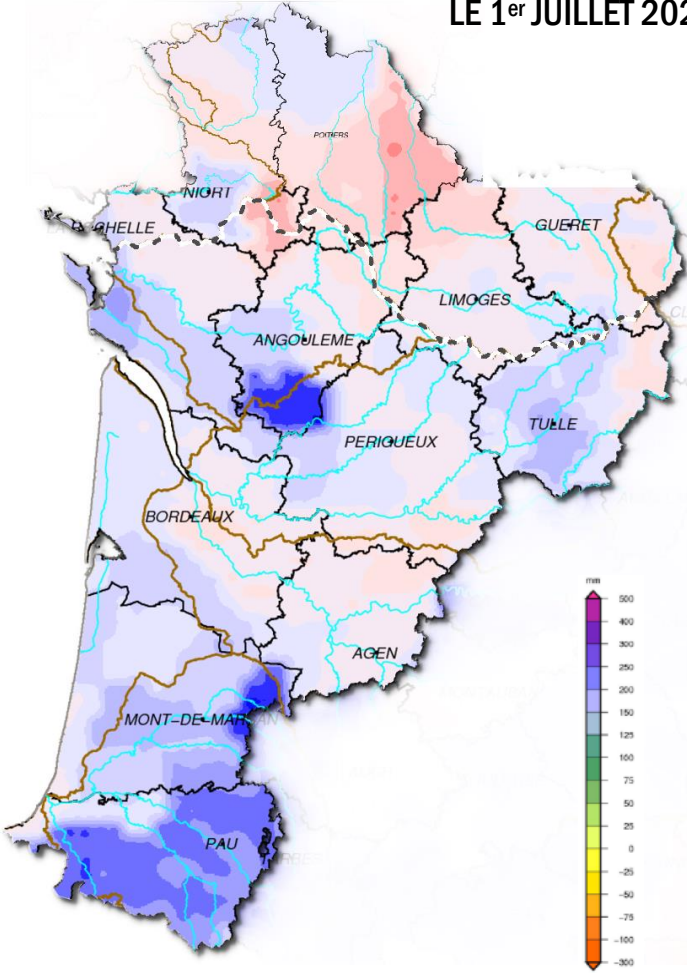
Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes souterraines.

HUMIDITÉ DES SOLS SUPERFICIELS

Là aussi la situation est contrastée, avec des disparités locales suivant l'intensité des pluies orageuses survenues au cours du mois. Globalement, au 1^{er} juillet, l'humidité des sols est à peu près équivalente à la normale, sauf sur certains secteurs plus secs, au Nord de la région notamment ; et sur d'autres secteurs nettement plus humides, sur le bassin de l'Adour principalement et aussi le sud de la Charente.

ECART PONDÉRÉ À LA NORMALE 1991/2020
DE L'INDICE D'HUMIDITÉ DES SOLS
LE 1^{er} JUILLET 2023



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Météo France - <https://meteofrance.fr/actualite/publications/les-publications-de-meteo-france>
Retrouvez les bilans climatiques nationaux et régionaux, les prévisions saisonnières, etc.

Infoclimat - <https://www.infoclimat.fr/climato/>
Accédez aux relevés des différentes stations météorologiques proposés par Infoclimat

ÉTAT DE LA RESSOURCE

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Source : ADES / BRGM. Traitements : ARB NA

La baisse des niveaux, classiquement observée à cette saison, se poursuit en juin : près de 80% des piézomètres suivis indiquent un niveau moyen inférieur à celui de mai. Une certaine tendance à la hausse est néanmoins parfois observée sur les secteurs les plus arrosés, comme sur le bassin de l'Adour.

La situation globale semble s'être très légèrement améliorée par rapport à celle du mois de mai : 51% des piézomètres indiquent un niveau inférieur à la moyenne en juin, contre 57% en mai.

Les résultats des suivis piézométriques présentés ici portent sur une sélection de stations de mesures (piézomètres), jugées représentatives de la situation des nappes superficielles de Nouvelle-Aquitaine (ou peu profondes et sensibles aux phases de recharge et de vidange annuelles) en fonction des différentes ressources existantes localement. Cette sélection se base sur les piézomètres des réseaux d'observation existants (réseaux sécheresse départementaux, bulletins de situation hydrologique sur différents territoires, etc.) ayant un suivi continu et un historique de mesures « suffisant » (15 ans minimum) pour le calcul de l'indice Piézométrique Standardisé (IPS).

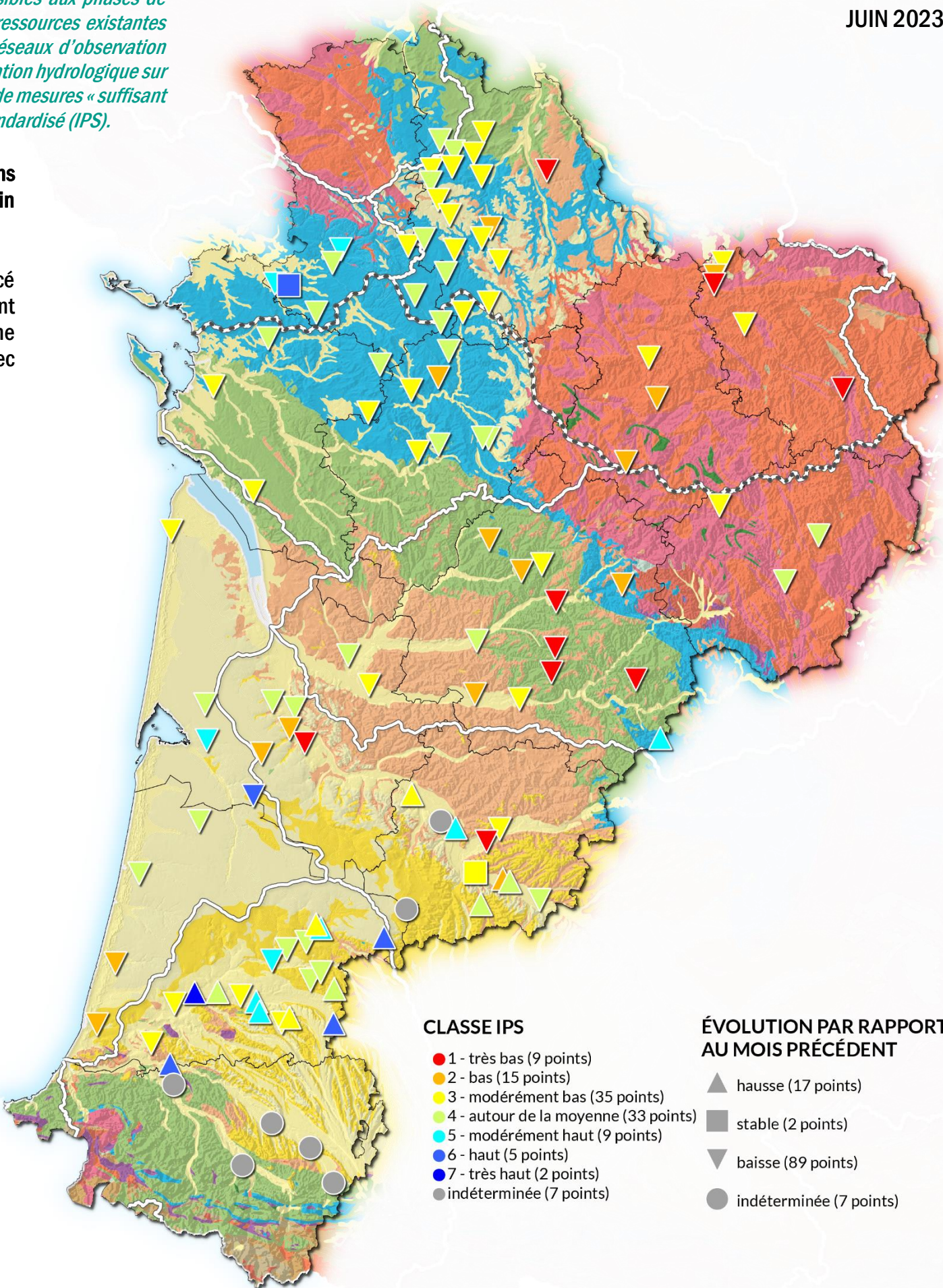
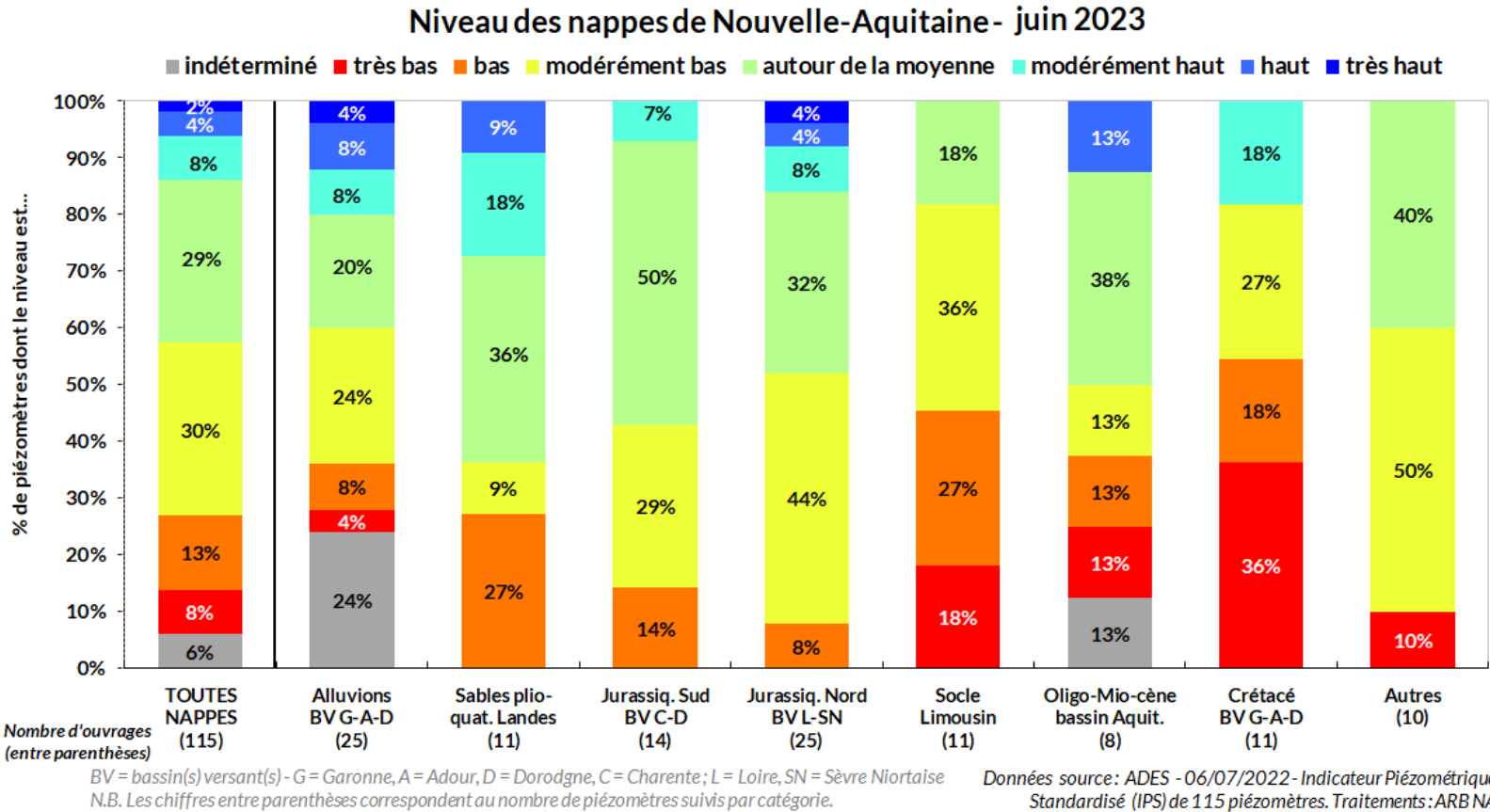
Jun 2023 se situe au 7^e rang des situations les moins favorables de ces vingt dernières années pour un mois de juin à l'échelle régionale.

Les nappes de socle du Limousin ainsi que celles du Crétacé des bassins de la Garonne et de la Dordogne comportent davantage de stations avec un niveau inférieur à la moyenne (en proportion – environ 80% des stations dans ce cas, avec des niveaux parfois très bas pour un mois de juin).

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES SUPERFICIELLES DE NOUVELLE-AQUITAINE

INDICATEUR PIÉZOMÉTRIQUE STANDARDISÉ (IPS)

JUIN 2023



- CLASSE IPS

 - 1 - très bas (9 points)
 - 2 - bas (15 points)
 - 3 - modérément bas (35 points)
 - 4 - autour de la moyenne (33 points)
 - 5 - modérément haut (9 points)
 - 6 - haut (5 points)
 - 7 - très haut (2 points)
 - indéterminée (7 points)
- ÉVOLUTION PAR RAPPORT AU MOIS PRÉCÉDENT

 - hausse (17 points)
 - stable (2 points)
 - baisse (89 points)
 - indéterminée (7 points)



POUR EN SAVOIR PLUS ...

ADES - <https://ades.eaufrance.fr>
Portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines (ADES) géré par le BRGM

SIGES - <https://sigespoc.brgm.fr/> et <https://sigesaqi.brgm.fr/>
Systèmes d'information pour la gestion des eaux souterraines (SIGES) en Poitou-Charentes-Limousin et en Aquitaine

ÉTAT DE LA RESSOURCE

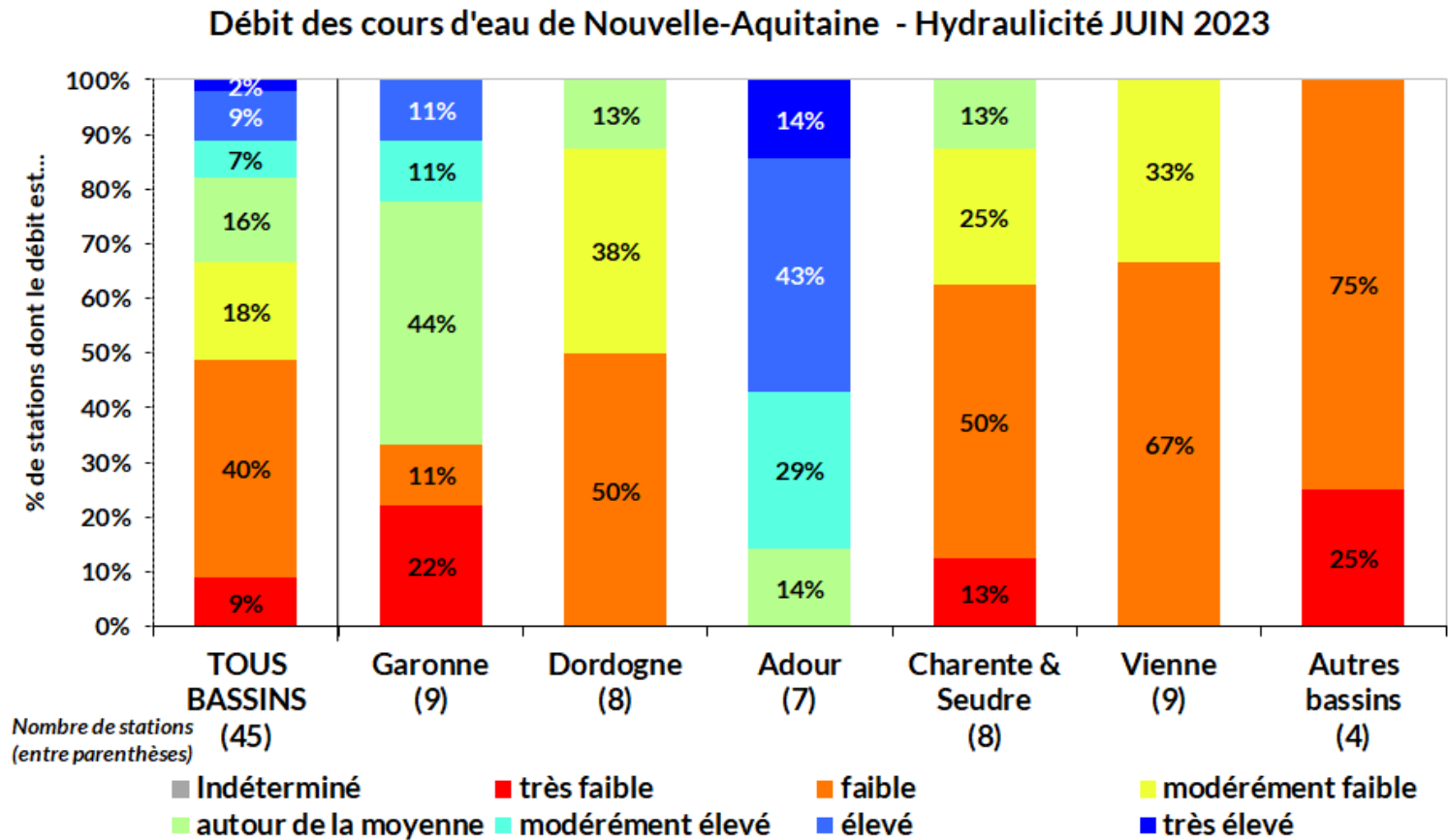
DÉBITS DES COURS D'EAU

Sources : Hydro Portail / DREAL Nouvelle-Aquitaine (services de prévision des crues), CACG. Traitements : ARB NA.

En lien avec la répartition hétérogène des pluies orageuses reçues ce mois-ci, l'évolution des débits des cours d'eau est contrastée suivant les secteurs. Des épisodes de crues (1^{er} niveau d'alerte) ont par exemple été fréquemment relevés au cours des trois premières semaines sur différents cours d'eau du bassin de l'Adour, et de manière plus éparse sur l'amont des bassins de la Dordogne et de la Garonne. Sur ces secteurs, les débits ont ainsi généralement évolué au-dessus des débits médians, tandis qu'ailleurs, les hausses de débit ont été plus ponctuelles, et ont rarement permis de maintenir un niveau proche des normales saisonnières.

Les résultats des suivis des débits présentés ici portent sur une sélection de stations de mesures, jugées représentatives de la situation des principaux cours d'eau de Nouvelle-Aquitaine. Cette sélection se base principalement sur les stations définies comme « point nodal » dans les SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne 2022-2027 (43 des 45 stations sélectionnées ici), ayant un suivi continu et un historique de mesures « suffisant » (15 ans minimum).

Sur l'ensemble du territoire régional, 67% des stations suivies présentent un débit mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de juin (contre 89% fin mai), avec des déficits généralement marqués. La situation inverse est cependant observée sur le bassin de l'Adour, où les débits ont été globalement élevés. Sur le bassin de la Garonne, plusieurs stations indiquent également un débit proche ou supérieur à leur moyenne (au sud du Lot-et-Garonne notamment) mais d'autres affluents en rive droite, comme le Dropt ou la Lède indiquent aussi de très faibles débits.



Sources : DREAL Nouvelle-Aquitaine et régions limitrophes (services de prévision des crues), CACG / HydroPortail - 05/07/2023. Hydraulicité (rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel) calculée sur 45 stations. Traitements : ARB NA.



POUR EN SAVOIR PLUS ...

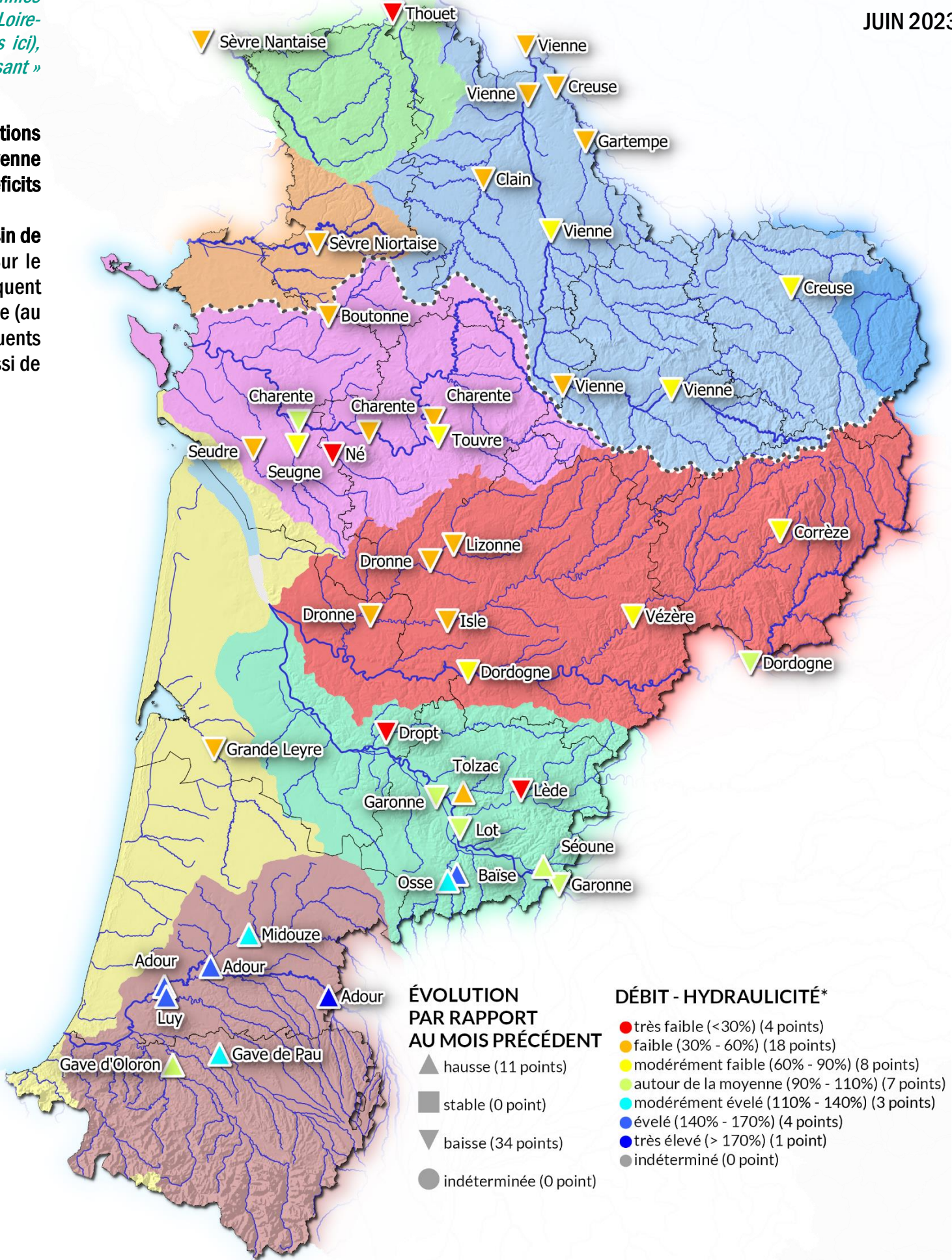
Hydroportail - <http://www.hydro.eaufrance.fr/>
Banque nationale des données quantitatives relatives aux eaux de surface

Site de l'ARB NA - <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>
Visualisez les dernières données de débit sur les principales stations de Nouvelle-Aquitaine

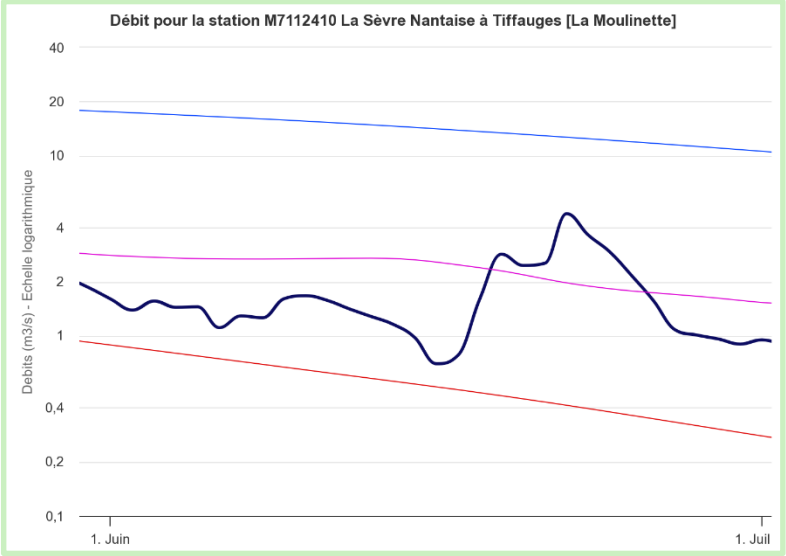
DÉBITS DES COURS D'EAU DE NOUVELLE-AQUITAINE

HYDRAULICITÉ

JUIN 2023

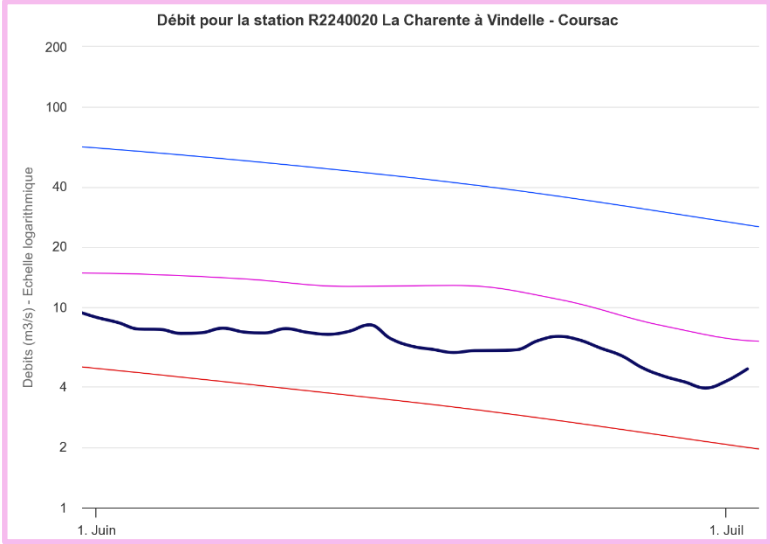


THOUET ET SÈVRE NANTAISE



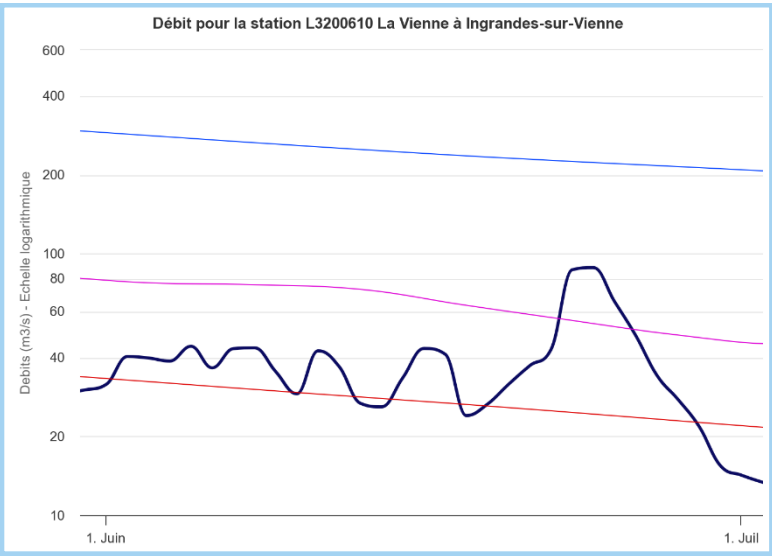
La Sèvre Nantaise à Tiffauges

CHARENTE & SEUDRE



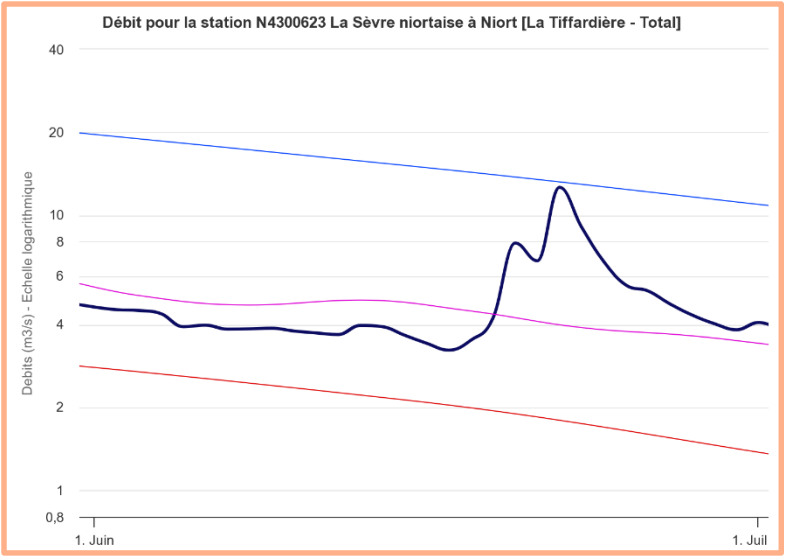
La Charente à Vindelle

VIENNE



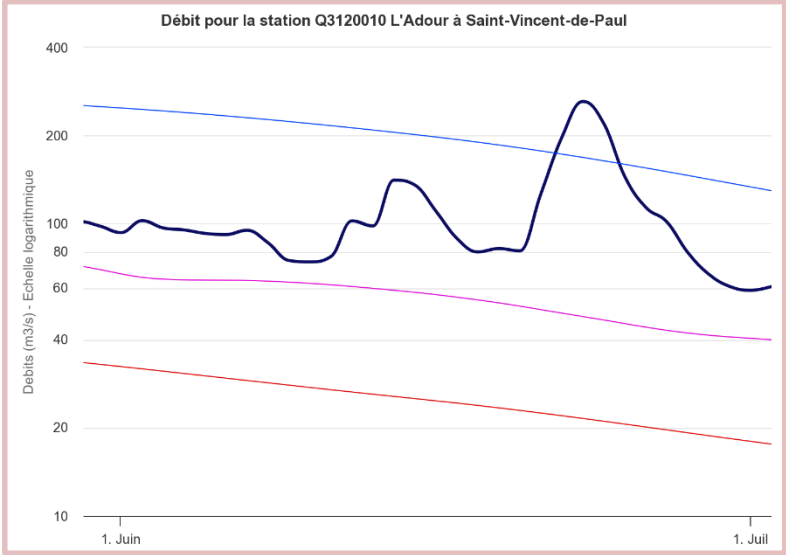
La Vienne à Ingrandes-sur-Vienne

SÈVRE NIORT. & MARAIS POIT.



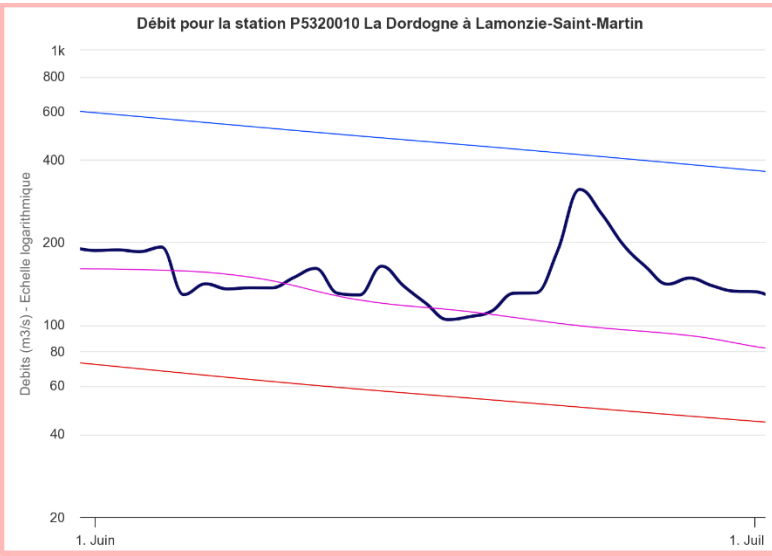
La Sèvre Niortaise à Niort

ADOUR



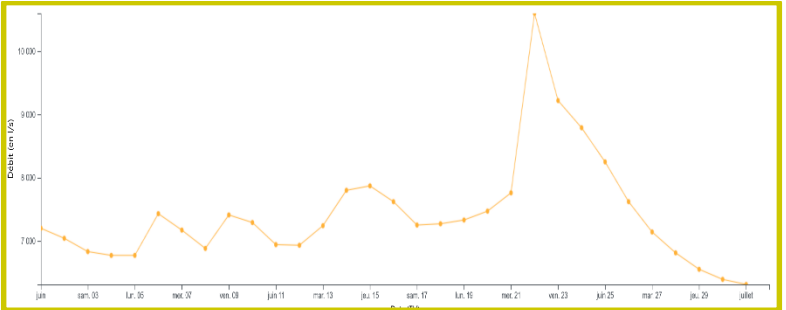
L'Adour à Saint-Vincent-de-Paul

DORDOGNE



La Dordogne à Lamonzie-Saint-Martin

FLEUVES CÔTIERS



La Grande Leyre à Salles

Débit quinquennal humide mensuel (QMM5H)

Débit mensuel qui est statistiquement dépassé (à la hausse) une année sur cinq, calculé pour un mois donné sur toute la période d'observation de la station.

Débit quinquennal sec mensuel (QMM5S)

Débit mensuel qui est statistiquement dépassé (à la baisse) une année sur cinq, calculé pour un mois donné sur toute la période d'observation de la station.

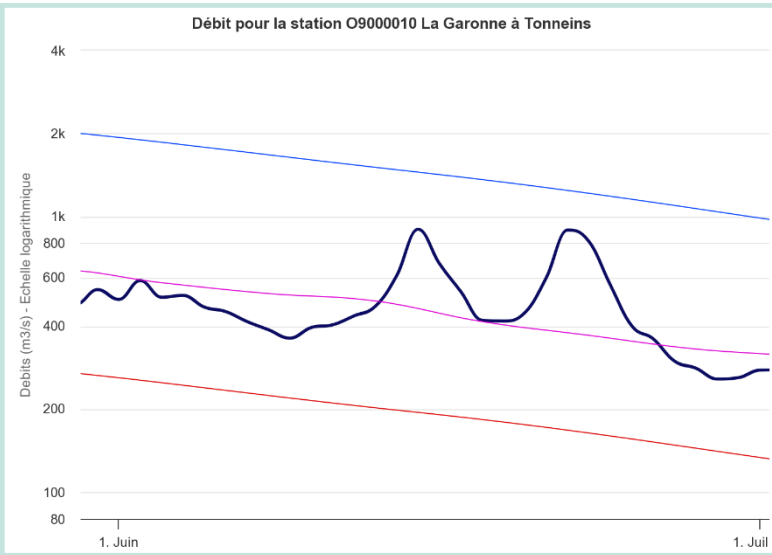
Débit de Crise (DCR)

Valeur de débit d'été au-dessous de laquelle l'alimentation en eau potable pour les besoins indispensables à la vie humaine et animale, ainsi que la survie des espèces présentes dans le milieu sont mises en péril. À ce niveau d'été, toutes les mesures possibles de restriction des consommations et des rejets doivent avoir été mises en œuvre (plan de crise).



— Débit journalier 2023 — QMM5 Humide — QMM5 sec — Q Median — • Débit de crise (DCR)

GARONNE



La Garonne à Tonneins

ÉTAT DE LA RESSOURCE

ÉCOULEMENTS DES PETITS COURS D'EAU

Sources : ONDE / Office Français pour la Biodiversité (OFB),
Fédérations de pêche et de Protection du Milieu Aquatique de
Nouvelle-Aquitaine. Traitements : ARB NA.

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ÉTIAGES (ONDE)

Le réseau ONDE s'organise selon deux types de suivis, dont les objectifs et les modalités de mise en œuvre diffèrent. Le suivi usuel est réalisé mensuellement, de façon systématique sur tous les départements métropolitains, entre mai et septembre, au plus près du 25 de chaque mois (à plus ou moins 2 jours). Le suivi complémentaire contribue à une meilleure gestion de situations jugées sensibles. Son activation peut être déclenchée à tout moment (y compris en dehors de la période mai-septembre) par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'OFB. Lors d'une campagne d'observation, le niveau d'écoulement des cours d'eau est alors apprécié visuellement par les agents départementaux de l'OFB, selon quatre modalités différentes de perturbations d'écoulement :

- Classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- Classe 1f = écoulement visible faible ;
- Classe 2 = écoulement non visible ;
- Classe 3 = assec.

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Gar.		Pyrénées-Atl.		Nouv-Aquit.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	32	45%	67	74%	22	39%	54	57%	30	94%	27	77%	34	87%	15	39%	27	77%	38	100%	38	79%	44	98%	428	69%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	33	46%	16	18%	26	46%	25	27%	2	6%	7	20%	4	10%	20	53%	7	20%	0	0%	9	19%	1	2%	150	24%
stations classe 2 "écoulement non visible"	2	3%	1	1%	3	5%	5	5%	0	0%	1	3%	1	3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	13	2%
stations classe 3 "assecs"	4	6%	6	7%	5	9%	10	11%	0	0%	0	0%	0	0%	3	8%	1	3%	0	0%	1	2%	0	0%	30	5%
Total stations	71	100%	90	100%	56	100%	94	100%	32	100%	35	100%	39	100%	38	100%	35	100%	38	100%	48	100%	45	100%	621	100%
Indice ONDE *	9,3		9,3		8,8		8,7		10,0		9,9		9,9		9,2		9,7		10,0		9,8		10,0		9,4	

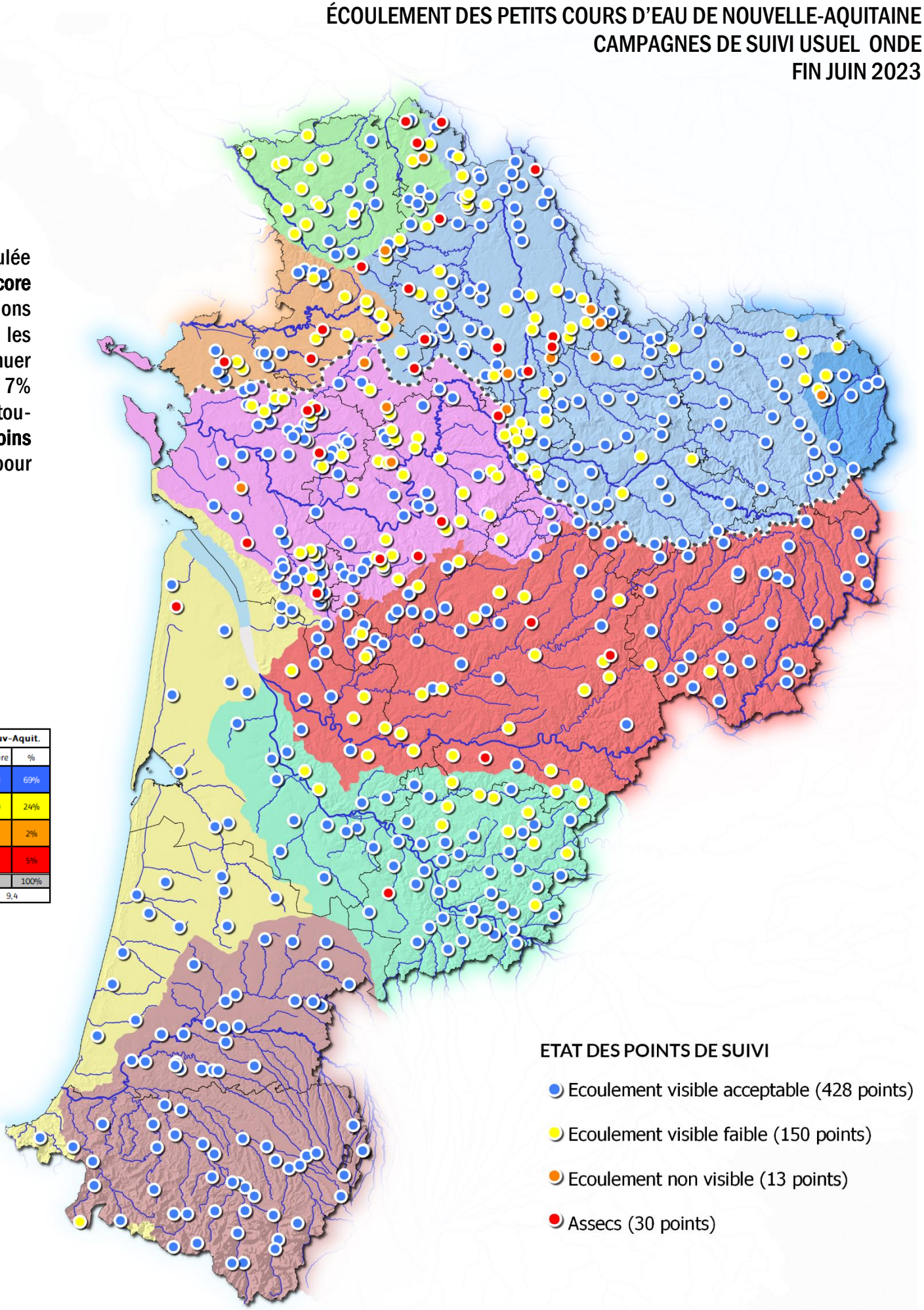
 **Indice ONDE**
cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

Site de l'ARB NA - <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>
Consultez les cartographies des résultats du suivi des écoulements en Nouvelle-Aquitaine

ONDE - <https://onde.eaufrance.fr>
Accédez aux données de l'Observatoire national des étiages (ONDE) - Eaufrance

La 2^{de} campagne usuelle ONDE de l'année 2023 s'est déroulée fin juin. Si une large majorité de stations (69%) présente encore un écoulement visible acceptable à la faveur des conditions hydroclimatiques assez humides, certains cours d'eau sur les secteurs moins arrosés ont vu leurs écoulements diminuer rapidement. Ainsi l'absence d'écoulement a été relevée sur 7% des stations de la région, principalement au nord sur le Poitou-Charentes. Au global, il s'agit de la 3^e situation la moins favorable de ces 12 dernières années à l'échelle régionale pour un mois de juin.



ETAT DES POINTS DE SUIVI

- Ecoulement visible acceptable (428 points)
- Ecoulement visible faible (150 points)
- Ecoulement non visible (13 points)
- Assecs (30 points)

USAGES

REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

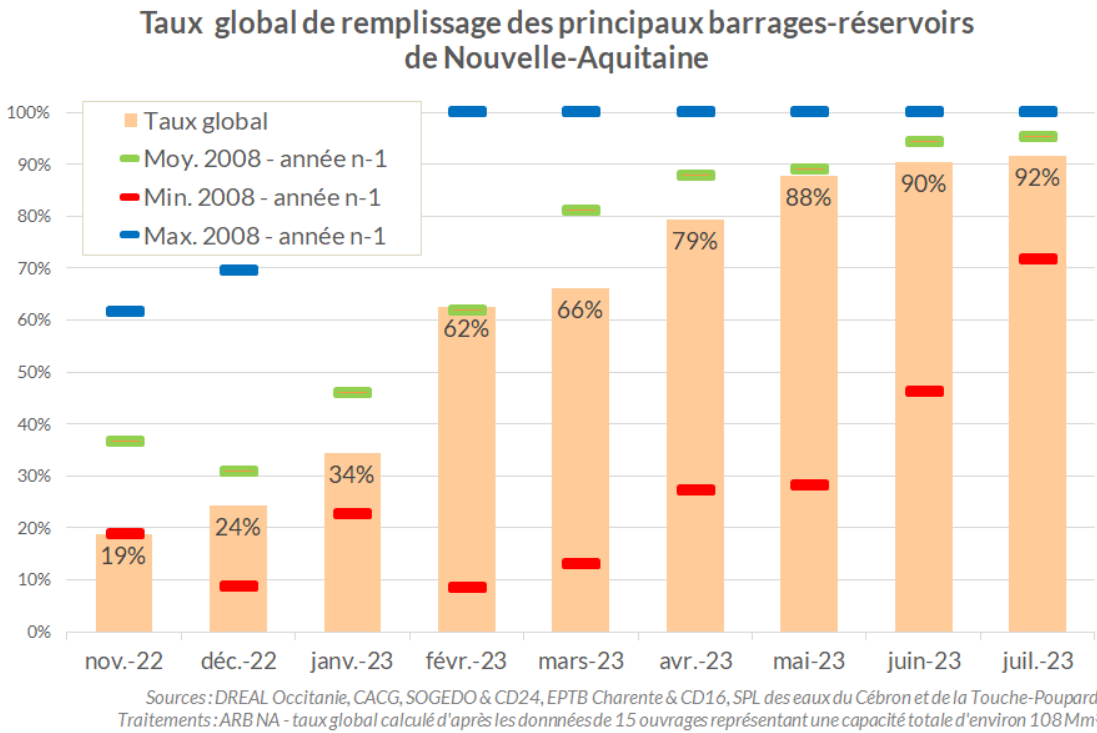
Source des données : DREAL Occitanie & SIE Adour-Garonne, CACG, SOGEDO & CD24, EPTB Charente & CD16, SPL des eaux du Cébron et SPL des eaux de la Touche-Poupard.

Traitements : ARB NA

Les suivis des taux de remplissage présentés ici portent sur une sélection (non-exhaustive) de barrages-réservoirs situés en Nouvelle-Aquitaine. Seuls les ouvrages d'une capacité totale de plus de 1,5 millions de m³, dédiés au moins en partie au soutien d'étiage (réalimentation des cours d'eau en période d'étiage), et avec des données de remplissage potentiellement disponibles ont été sélectionnés, soit un total de 15 barrages-réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 108 millions de m³.
À noter que de nombreux barrages sont aussi implantés sur les secteurs amont de certains bassins (réservoirs hydroélectriques des chaînes Dordogne-Vézère, Lot- Truyère, Garonne-Ariège et haute montagne Neste notamment) - principalement hors Nouvelle-Aquitaine et non pris en compte ici - mais avec de potentiels effets sur la réalimentation des cours d'eau à l'aval.

Le taux global de remplissage est encore en légère hausse par rapport au mois dernier mais reste quelque peu inférieur à la moyenne à fin juin - début juillet (92% contre 95% en moyenne).

Une petite dizaine de barrages conservent encore leurs capacités maximales de stockage (ou en sont proches), tandis que celui du Louet est presque vide.



POUR EN SAVOIR PLUS ...

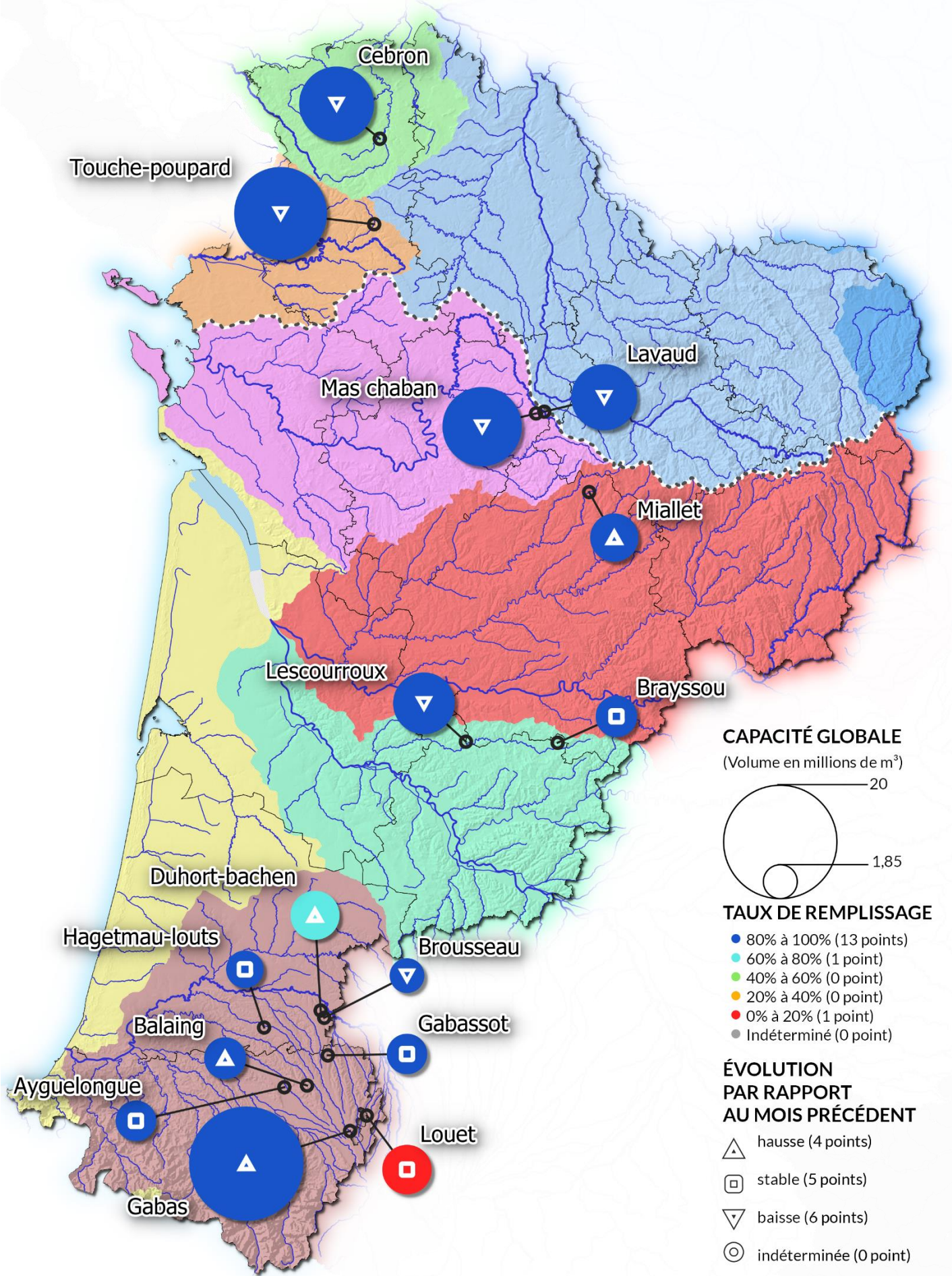
Site « Information débits » EPIDOR - <https://www.debits-dordogne.fr/barrages>
Suivez l'évolution du remplissage des barrages du bassin de la Dordogne

Site LaGaronne.com du SMEAG - <https://www.lagaronne.com/etude/soutien-detiage-de-la-garonne.html>
Les opérations de soutien d'étiage sur le bassin de la Garonne

Site de l'EPTB Charente - <https://www.fleuve-charente.net/domaines/le-plan-de-gestion-etiage/projet/ge-er-letiage/la-gestion-du-soutien-detiage-par-les-barrages>

La gestion du soutien d'étiage par les barrages sur le bassin de la Charente

TAUX DE REMPLISSAGE DES PRINCIPAUX BARRAGES-RÉSERVOIRS DE NOUVELLE-AQUITAINE À FIN JUIN - DÉBUT JUILLET 2023



USAGES

MESURES DE RESTRICTION

Source des données : Propluvia / Ministère chargé de l'écologie, Préfectures départementales & services associés (DDT).

La gestion conjoncturelle désigne les dispositifs de mise en œuvre des mesures de restriction et de suspension temporaire d'usages, organisées par les préfets, via des arrêtés et des comités « ressources en eau ». Pour préserver les utilisations prioritaires de l'eau (santé, sécurité civile et approvisionnement en eau potable), des restrictions d'eau graduelles et temporaires sont déclenchées progressivement, en fonction de quatre niveaux de gravité : **vigilance, alerte, alerte renforcée et crise**. Des mesures d'anticipation peuvent également être décidées avant l'atteinte des valeurs seuils correspondantes à chaque niveau d'alerte. Le niveau maximal « de crise » déclenche des interdictions de prélèvements d'eau pour l'agriculture ainsi que de nombreux autres usages, domestiques ou d'espaces publics (arrosages des massifs floraux, fontaines, remplissage des piscines, nettoyages des voiries, etc.).

Les règles d'application de ces mesures sont récapitulées au préalable par des « arrêtés cadre » préfectoraux, définis à l'échelle de bassins interdépartementaux (et/ou déclinés à l'échelle départementale), eux-mêmes régis par les arrêtés d'Orientation de Bassin (AOB). Pour chaque sous bassin (appelé aussi unité de gestion ou zone d'alerte), les arrêtés cadre déterminent les indicateurs et leurs valeurs seuils, le type de mesures à mettre en place pour les usages associés et les ressources concernées, ainsi que les règles de déclenchement et de levée de ces mesures, etc. Ces différents arrêtés font l'objet de consultations régulières pour leur mise à jour.

Un récapitulatif succinct des prises d'arrêtés au cours du mois est ici proposé pour indication, en présentant de manière très synthétique les niveaux d'alerte en vigueur sur les différents bassins ou départements du territoire régional. Les mesures de restriction qui en découlent peuvent varier d'un secteur à l'autre, et concerner notamment différents usages.

Les mesures de restriction se sont globalement intensifiées ce mois-ci : tous usages confondus, une soixantaine d'arrêtés ont été pris courant juin, contre une vingtaine en mai, et davantage de zones de gestion ou de départements sont désormais concernés par des mesures généralement plus restrictives dans l'ensemble. N.B. Il n'y a pas eu d'arrêtés relevés en Corrèze, en Gironde ou dans les Landes ce mois-ci.

Lors de la première moitié du mois, ce sont principalement les niveaux de vigilance et d'alerte qui ont été déclenchés sur les différents sous-bassins concernés, en Poitou-Charentes notamment ou en Lot-et-Garonne, ainsi que sur tout le département de la Creuse et plus localement en Dordogne, ou dans les Pyrénées-Atlantiques. Certains sous-bassins sont aussi passés au niveau d'alerte renforcée, notamment dans le Poitou (Dive du Nord, Clain, Thouaret, Argenton, Veude & Négren, Ozon), voire même quelques-uns en « crise » plus au sud (Beauronne de Chancelade -24, Dourdenne réalimentée -47).

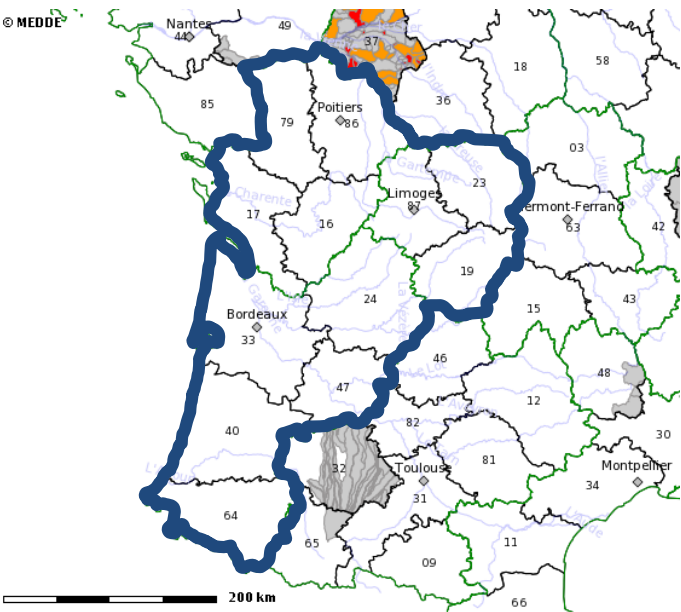
A noter mi-juin le passage en alerte de l'ensemble du département de la Vienne pour les usages prélevant sur les réseaux d'eau potable, et le niveau de vigilance instauré sur tout le département de la Haute-Vienne.

Les nouvelles dispositions définies lors de la seconde moitié de juin concernent à peu près les mêmes grands bassins ou départements, mais avec des applications locales, et des mesures de gestion estivale généralement plus restrictives (alertes renforcées ou crises). Il est aussi à noter que certaines mesures ont parfois pu être levées ou allégées localement en fin de mois, à la faveur des pluies reçues lors des passages orageux.

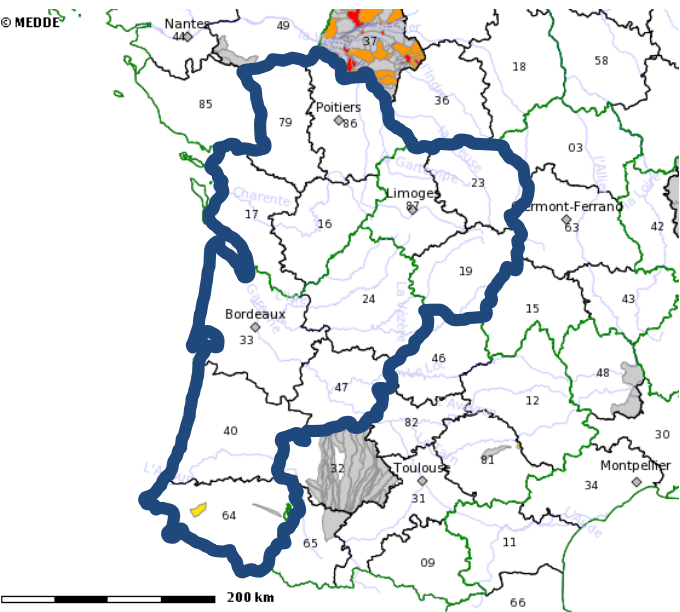
D'autre part, concernant d'autres usages plus spécifiques, un arrêté interdisant le remplissage des mares de tonne de chasse sur certains bassins de Charente-Maritime a été pris le 2 juin. Et un arrêté d'interdiction de remplissage des plans d'eau et de manœuvre de vannes est en vigueur en Dordogne depuis le 26 juin.

NIVEAUX DES MESURES DE RESTRICTION EN VIGUEUR EN NOUVELLE-AQUITAINE COURANT JUIN 2023

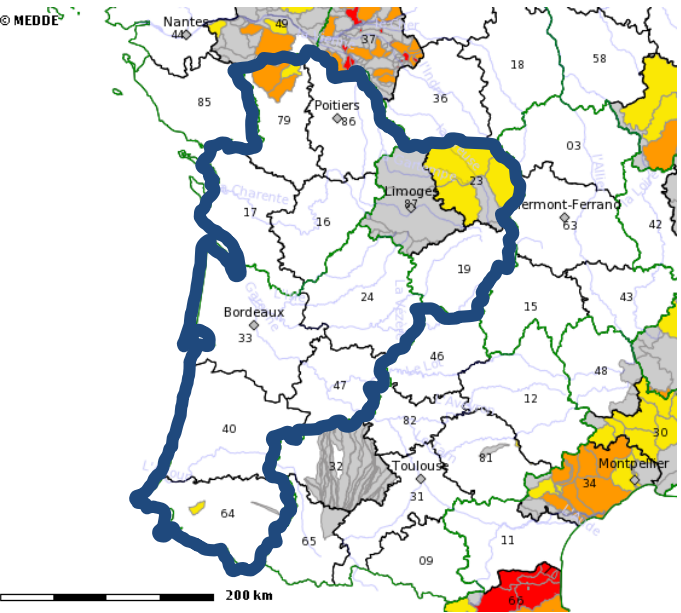
Cartes susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur



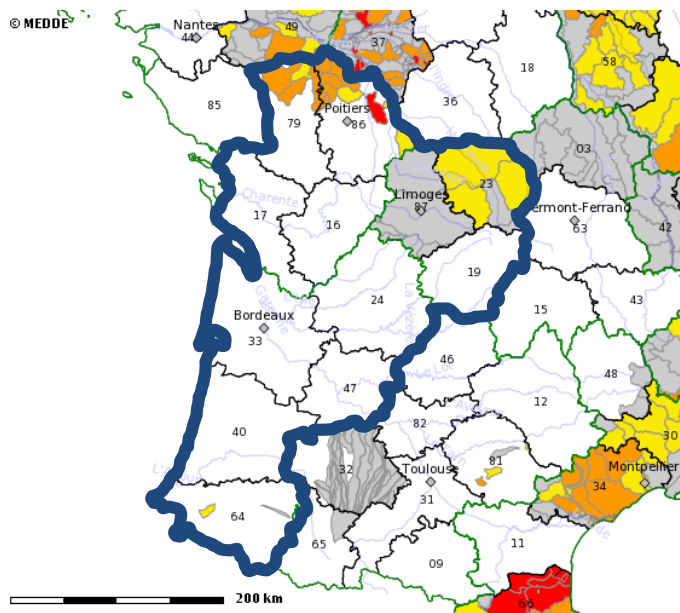
Au 1er juin 2023



Au 10 juin 2023



Au 20 juin 2023



Au 30 juin 2023

Cartes susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur

Légende de la carte

Départements

Restrictions par département

Vigilance : Information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau

Alerte : Réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, ...

Alerte renforcée : Réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, ... jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements

Crise : Arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité)

Zone d'alerte spécifique aux eaux souterraines



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Rubriques « gestion quantitative » des sites des 12 préfectures départementales pour consulter les arrêtés de restriction en cours : [16](#) / [17](#) / [19](#) / [23](#) / [24](#) / [33](#) / [40](#) / [47](#) / [64](#) / [79](#) / [86](#) / [87](#)

Propluvia - <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Retrouvez l'information sur les mesures de restriction des usages de l'eau en France

Plateforme VigiEau - <https://vigieau.gouv.fr/>

Retrouvez des informations dédiées aux particuliers au sujet des restrictions en vigueur au niveau local, et des conseils pour réduire sa consommation d'eau

À PARTIR DES DONNÉES ET INFORMATIONS FOURNIES NOTAMMENT PAR :

- Météo France
- Infoclimat
- Le site HydroPortail édité par le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (Schapi) du ministère de la Transition Écologique et Solidaire, les Services de Prévision des Crues (SPC) et les unités d'hydrométrie de la DREAL
- Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
- Les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne
- La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG)
- Les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard
- L'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Charente
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine (ARP NA) et les fédérations départementales
- Les Directions Départementales des Territoires (DDT)



Action financée par la Région
Nouvelle-Aquitaine

Et la participation de : Agence de l'eau Adour-Garonne, Agence de l'eau Loire-Bretagne, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Département de la Vienne, Département des Deux-Sèvres